

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

085

Octobre 2010

Maisons individuelles, construction bois

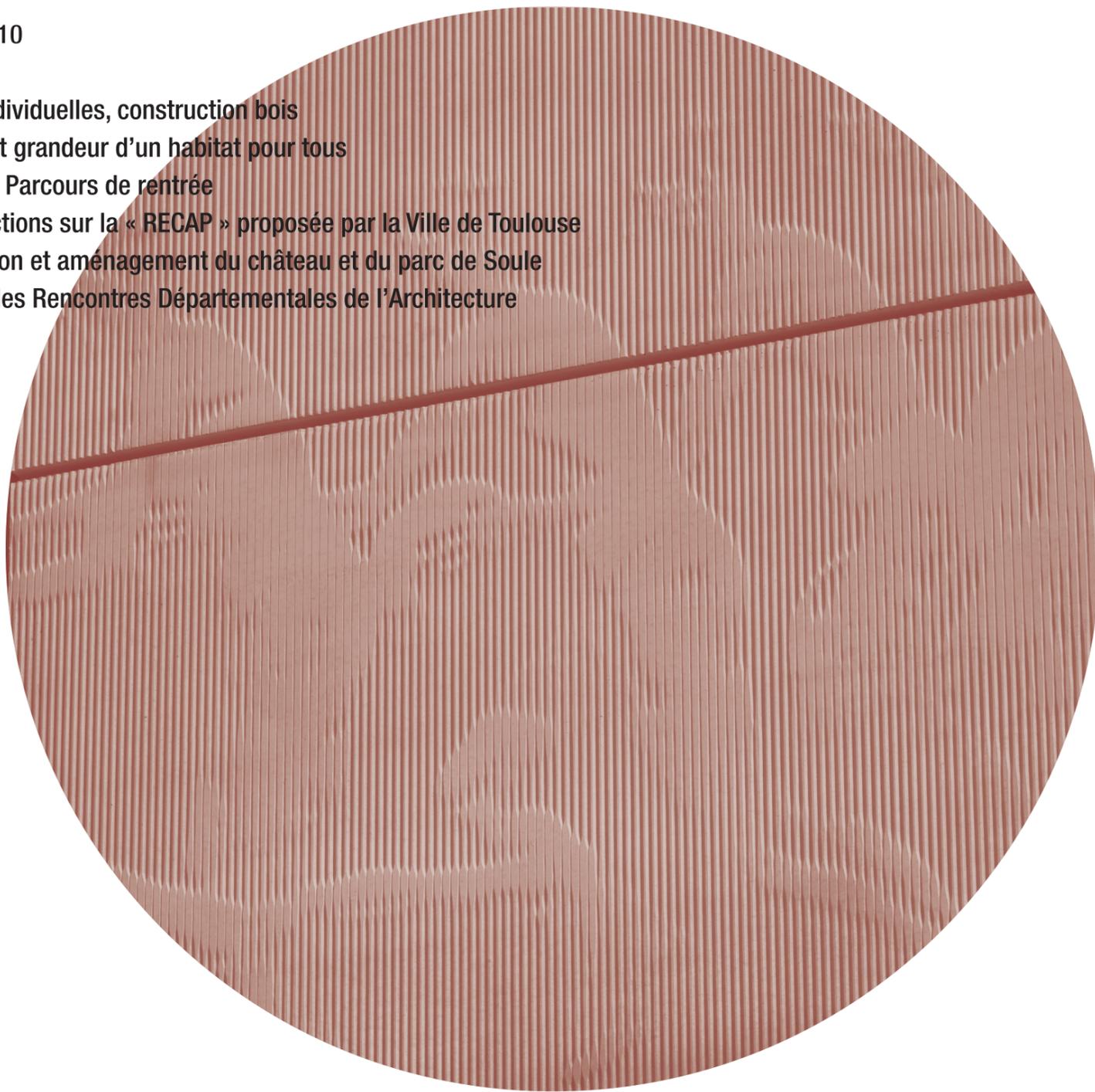
Humanité et grandeur d'un habitat pour tous

Université / Parcours de rentrée

Avis et réactions sur la « RECAP » proposée par la Ville de Toulouse

Réhabilitation et aménagement du château et du parc de Soule

Retour sur les Rencontres Départementales de l'Architecture



2,00 euros

ÉDITORIAL

Marie-Martine Lissarrague, présidente sortante du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Je me souviens d'être allée prendre un café avec Alain Grima qui souhaitait me convaincre de le suivre à l'Ordre des Architectes... il y a neuf ans...

Jamais auparavant, je n'aurais imaginé faire partie de cette Institution que j'avais même, à une époque, fortement dénigrée. J'ai donc rejoint l'équipe de Joseph Almudever puis celle de Philippe Vigneu avant de prendre la présidence du Conseil en 2007 en poursuivant leurs démarches.

Dès le début de mon engagement, j'ai souhaité apporter ma contribution sur la formation, la remettre d'actualité et me rapprocher de l'Ecole d'Architecture pour adoucir le passage des jeunes architectes vers le monde professionnel. C'est un vaste programme qui a pu se réaliser grâce à la constitution tripartite du Pôle de Formation Continue avec l'Ecole, la Drac Midi-Pyrénées et l'Ordre.

Avec le recul et l'expérience de toutes ces années au service de la profession, je mesure aujourd'hui toute l'importance des actions menées pour la défense de l'architecture et des architectes. Durant ce dernier mandat, nous nous sommes attachés à développer tout particulièrement la communication auprès du grand public pour mieux faire comprendre ce qu'est l'architecture d'aujourd'hui, au travers notamment des articles publiés tous les jeudis dans la Dépêche, du colloque organisé en partenariat avec le CDC (Centre de Développement Chorégraphique) et la Ville de Toulouse

sur le thème Architecture et Danse... Notre participation active à l'Interrégion Grand Sud, qui représente aujourd'hui le tiers des architectes français, a permis de favoriser l'échange, de mutualiser nos expériences spécifiques et de faire valoir nos préoccupations au niveau national. Par ailleurs, la veille des marchés publics que nous menons depuis de nombreux mois a participé aussi pleinement au respect des intérêts de la profession. Enfin, nous avons poursuivi les rencontres départementales initiées en 2003, les actions des Archives d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage, les Rendez-Vous de l'Architecture et la gestion de la profession.

Je remercie vivement les conseillers qui m'ont permis de réaliser tout cet important travail ainsi que l'équipe des permanents (Martine, Huguette, Marie, Sandra et les juristes Laurence et Yan) pour son dévouement durant ce parcours.

De nouveaux conseillers sont aujourd'hui élus. Je leur souhaite bon vent pour continuer le combat !

Après toutes ces années enrichissantes, mon engagement pour la profession n'en demeure pas moins intact et mon implication avec l'Institution se poursuivra peut-être puisque je suis candidate aux élections ordinaires nationales qui auront lieu le 18 novembre prochain.

MAISON DE L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2010

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide.
Architecture, photographie



Pack Prix Architecture.
Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture
Année 2007



Prix Architecture
Année 2009



Plan Libre. Recueil articles
cahiers centraux 2002-2006

Nom

Prénom

Profession

Société

Adresse

Tél.

E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue,
Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon,
Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélie Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Agence 360°, Dominique Alet, Yves Ballot, Espagno-Milani
architectes, Nathalie Franck, GGR architectes, Stéphane Gruet,
Véronique Joffre, Louis Kieken, Marie-Martine Lissarrague,
Agence Murvez-Morel, Dominique Perset, Michel Rémon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Laurie Berho.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.

ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Cinéma

Rendez-Vous Architecture & Cinéma - 5ème édition
Thème : la maison

Lieu de vie privilégié dans la plupart des sociétés, la maison est lourde de sens dans le septième art. Isolée le plus souvent à l'écart de la ville, elle est le masque de tous les fantasmes : amour, argent, manipulation, meurtres et ... fantômes.

Organisée par la Maison de l'Architecture, la 5ème édition des RDV Architecture & Cinéma sera consacrée cette année à la maison dans toute sa variété : pavillons, maisons-manifestes, cités jardins, lotissements ... Aujourd'hui, les nouvelles exigences sociétales la placent au cœur des débats sur nos cadres de vies : performance énergétique, lutte contre l'étalement urbain, « mitage » des territoires. Le temps des expérimentations est là, plus que jamais.

Sylvie Assassin-Dumons

Programme en cours, diffusé fin octobre 2010.

Exposition

Maisons individuelles, construction bois
Du 21.10. au 24.10.10 au Salon Maison Bois & Basse
Consommation, Parc des expositions de Toulouse

A l'occasion de la 4ème édition de ce salon, la Maison de l'Architecture présente une dizaine de projets contemporains, tous réalisés par des architectes qui ont eu à cœur de réaliser des espaces, volumes, scénarii, qui font de chacun de ces projets des œuvres uniques, et qui correspondent à l'occupant de l'édifice. Une permanence sera aussi assurée par des architectes sur cet espace d'exposition afin de répondre aux questions des visiteurs.

www.habitez-naturel.com

Exposition

Université / promenade de rentrée - Jusqu'au 22.10.2010

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
entrée libre du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30

AGENDA

Appel à candidatures

À l'occasion du 6ème Festival Architectures Vives à Montpellier
Thème du Festival 2011 : La Rencontre

Sélection des équipes sur dossier.
Constitution du dossier de candidature : présentation de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre / Références imagées de réalisations architecturales, installations, concours ... / Note d'intention au regard du Festival des Architectures Vives de Montpellier et de la thématique La Rencontre.
La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante : asso_champlibre@yahoo.fr, au plus tard le 15 décembre 2010 à minuit.

Organisation : Association champ libre – [www. http://favmontpellier.nerim.net](http://favmontpellier.nerim.net)

Conférence

Fernand Pouillon, Regards croisés
Le 26.10.2010 à 19h00, Salle du sénéchal - Toulouse

Conférenciers : Catherine Sayen, Présidente des " Pierres Sauvages de Belcastel " et Bernard Marrey, Historien, auteur de " l'homme à abattre " Soirée animée par Stéphane Gruet, Commissaire de l'exposition " Fernand Pouillon et la bataille du logement "

Organisation : AERA et CAUE de la Haute-Garonne
www.cmaville.org

Réunion d'information

Mercredi 27.10.2010, L'îlot 45 – Ordre des architectes
Thème « **responsabilités et assurances professionnelles** ».

Organisée par la MAF, cette réunion se déclinera autour de trois axes : les responsabilités professionnelles des architectes et de leurs partenaires / les assurances obligatoires des architectes et de leurs partenaires / la prévention des sinistres.

Inscription par mail : à croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr (nombre de places limité)

Exposition

Architecture et urbanisme : une mémoire à sauvegarder
Du 20.09 au 10.12.2010, DRAC Midi-Pyrénées – Toulouse

Sous nos yeux, quel que soit leur passé, leur origine, leur vocation, tous les bâtiments qui bornent nos paysages nous sont contemporains. Ils nous appartiennent, prennent place dans la mise à jour de nos histoires collectives et individuelles, mais leurs histoires se dérobent avec l'opacité de serveurs muets. Notre passage dans le temps, leur impose le paradoxe d'une actualisation constante comme transgression de leur nature, l'immobilité... L'architecture est toujours là devant nous, secrète derrière l'évidence de sa puissante matérialité. Amnésique, quand elle parle, c'est de nous, jamais d'elle. Le fil de la mémoire de l'architecture est ailleurs, hors ses murs, dans les sédiments de la conception et de la construction des bâtiments. Ses archives sont le seul miroir ou l'architecture échappe à cette image d'elle que nous construisons à posteriori, pour se révéler enfin dans l'intime détail de sa genèse et de sa réalisation.

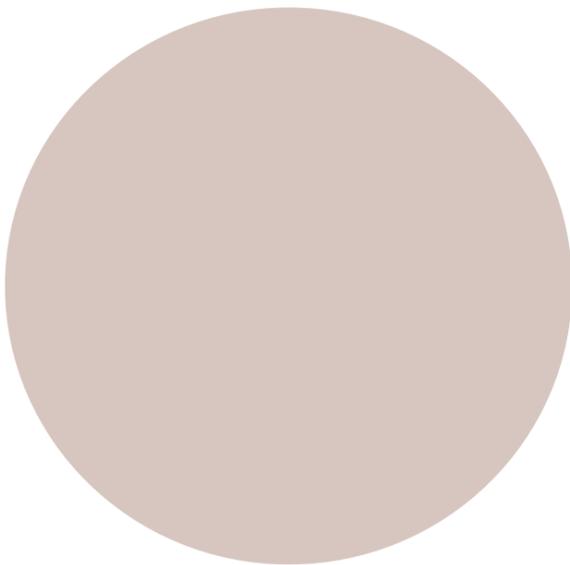
Exposition réalisée avec le concours des Archives départementales et des CAUE de l'Ariège, de l'Aveyron de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne, de la Maison de l'Architecture et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées.

Congrès

42ème congrès du CNEAF
Les 4 & 5.11.2010, espace ENCAN – Quai Louis
Prunier à La Rochelle

Ce colloque de formation continue organisé par le Collège National des Experts Architectes Français a pour thème « le bâti existant et le patrimoine face aux nouvelles exigences ».

Programme et bulletin d'inscription disponibles sur : www.polearchinformation.org ou www.architectes.org (rubrique actualités / région Midi-Pyrénées)



HUMANITÉ ET GRANDEUR D'UN HABITAT POUR TOUS

Fernand Pouillon et la bataille du logement

Architecte hors du commun, bâtisseur de villes, franc-tireur à la personnalité inclassable et pour certains paradoxale, Fernand Pouillon se revendiquait « Maître d'œuvre » attaché à la tradition, tout en révolutionnant les modes de production de l'habitat : de leur financement aux équipements domestiques, en passant par les bureaux d'études et les procédés constructifs. À la fois en avance et en retrait de son temps, il avait une hauteur de vue, un jugement sur les hommes et leurs œuvres, une foi en sa mission et en la vision de son « œuvre humaine », qui ne pouvaient être que l'apanage d'un insoumis, doué de l'orgueil des grands. Sans rompre jamais avec un sens profond de l'histoire, de l'architecture et de l'harmonie des cités anciennes, Fernand Pouillon fit preuve au cœur du siècle moderne, au lendemain d'une guerre particulièrement destructrice, en ces moments de foi collective dans un progrès qui fit table rase des formes et des vérités du passé, d'une clairvoyance, d'une force d'âme et d'une indépendance d'esprit qui fait l'homme exceptionnel.

Cette force rare, cette ambition « devant Dieu et devant les hommes », cette passion de bâtisseur fut moins portée, quoi qu'on ait pu dire, par la mégalomanie et la soif prédatrice de « Pouillon le magnifique », que par un besoin viscéral d'agir, de se plonger dans « l'action forcenée » au sein de laquelle cet homme plein d'angoisses et de doutes, cherchait au contact d'autres hommes, dans la dureté et la pureté de l'action collective, sa propre rédemption.

Mais cet insatiable besoin d'action, guidé par un puissant instinct de bâtisseur, était nourri d'une culture véritable, d'un « humanisme » rare. Humanisme, non au sens actuel et quelque peu humanitaire que l'on donne à ce mot, mais au sens de ces « humanités » qui nous relient à une vaste et riche tradition culturelle qui prit racines autour de la Méditerranée, au carrefour de trois continents, entre Occident chrétien et Monde musulman, et qui se développa au cours de deux mille cinq cents ans d'histoire. Sa sympathie pour les musulmans d'Algérie qui fit adopter au résident de la villa des Arcades, leur mode de vie, lire le Coran, et prendre parti pour une Algérie indépendante, sa « tentation Iranienne », l'adoption d'un pays, d'une famille et d'une civilisation au sein de laquelle il vécut deux ans, jusqu'à son « mariage » avec la princesse Leila, sa rencontre avec Malraux et Aimé Césaire en Martinique, son regard sur les peuples d'Asie et d'Amérique, tout ceci montre combien les hommes, quelle que fut leur religion, leur culture, leur couleur, l'intéressèrent. Son engagement pour ces différents peuples nous montre surtout combien il échappait à toute assignation culturelle, religieuse, nationale ou ethnique, au point qu'il pouvait adopter une culture totalement étrangère à la sienne, la comprendre, l'aimer tel un esprit libre, un homme universel au sens Goethéen du terme.

Mais il est remarquable surtout que cet homme que l'on disait « pourri d'orgueil », impitoyable avec ceux qu'il méprisait, est à ce point étranger à tout sentiment de supériorité à l'égard des humbles, des soumis, des perdants de toutes origines. Tout sentiment de supériorité à l'égard des peuples dominés, exploités, qu'il soit attaché au progrès économique ou technologique, ou à toute idée d'un progrès corollaire de l'intelligence humaine, de la morale et de l'esprit, bref tout préjugé colonialiste lui était parfaitement étranger — préjugés dont son intérêt pour l'histoire des civilisations eut sans doute très tôt raison. S'il eut des sympathies pour l'espérance socialiste, au point qu'il s'engagea brièvement, au sortir de la guerre, au Parti Communiste, son « humanisme » ne fut au fond ni politique, ni proprement religieux. Enraciné dans le sentiment de la dignité essentielle de l'homme, cette sorte d'instinct profond, indissociable de son grand orgueil, emprunt de profonde culture, nourri de ces « humanités » tombées en désuétude, était dépourvu de toute idéologie ou référence chrétienne : érudit, il lisait indifféremment la Bible ou le Coran, et bâtissait de la même manière une église ou une mosquée.

Il est donc ici question des préoccupations humaines dont l'architecte fit preuve au travers de son œuvre — préoccupations « sociales » et « politiques » si l'on veut, dans la mesure de sa préoccupation fondamentale pour la dignité de tous, et des plus humbles en particulier, mais aussi pour tout ce qui favorise la vie commune, le « vivre ensemble ». D'où son intérêt constant pour la ville, pour l'espace de la communauté, pour l'intégration urbaine, indistinctement humaine, sociale, spatiale et plastique. L'architecture et la ville qu'elle constitue dans sa diversité furent ainsi pour lui l'expression, non d'abord des créations du génie de l'architecte, mais d'une société humaine faite de coutumes et de traditions, de techniques et de savoir-faire, de culture et de belles matières, auxquelles l'architecte donne forme, rythmes et proportions pour former un tout « aimable », vivant et harmonieux. C'est ainsi que, pas plus que les théories sur l'architecture et les formes urbaines, les hommes n'avaient pour lui de valeur absolue et abstraite. La relation humaine nouée dans l'action faite d'exigence mutuelle, d'éthique et de grande pudeur était partie intégrante de son métier de « maître d'œuvre ». Son estime et son amitié allaient à ceux qui étaient les plus dignes, selon son jugement, sincères avant tout, courageux, honnêtes avec eux-mêmes, généreux, comme il l'était lui-même, et dont la valeur finalement se mesurait aux actes. Mais son amour, lui, allait à ceux qui, tout en ayant ces qualités qui font un homme, étaient, au contraire de lui-même, humbles, pauvres, anonymes et dévoués, scrupuleusement honnêtes, capable d'admiration et d'enthousiasme collectif, et qui manquaient de tout ce que lui-même avait obtenu de la vie : reconnaissance, amour, fortune, pouvoir et distinctions. En bref, il se sentait comme un « seigneur » — selon sa propre expression — qui aimait et se dévouait au peuple pour lequel il œuvrait, anachronisme au siècle républicain et démocratique que beaucoup eurent du mal à lui pardonner. C'est cette vocation en même temps que cette exigence, qui au fond s'exprime dans son œuvre, et lui donne par-delà son échelle et sa monumentalité, cette résonance proprement humaine, pleine de grandeur et de dignité.

Son œuvre surgit ainsi singulière et originale. Elle actualise, au cœur du siècle moderne, une tradition millénaire de constructeurs, faite de respect, d'admiration pour les chefs-d'œuvre de leurs aînés et de créations continues ; une œuvre révolutionnaire par son attachement même à la longue tradition des maîtres d'œuvre. Ignorant superbement la rupture historique promulguée par les tenants d'une modernité qui voulut s'affranchir de ce que les formes doivent au temps, Fernand Pouillon affirme sa foi en la grandeur des œuvres du passé, au cœur d'un siècle où la pensée technique oublieuse de ses origines a progressivement tout envahi, divisant et asservissant les hommes. Car ce siècle fut en effet celui de l'accomplissement des idéologies, des grandes planifications et de leur mise en œuvre, souvent dramatique pour les peuples, un siècle dont la nouvelle puissance technologique et les contraintes du nombre semblent avoir réduit les hommes à des numéros sans qualité, assujettis aux équations d'un ordre social, industriel, économique et financier, où la foi, l'enthousiasme et l'aventure humaine semblent avoir peu à peu disparu. S'il se disait volontiers un homme du XVII^{ème} ou du XVIII^{ème} siècle c'est sans doute qu'il se sentait tout à fait étranger à ce siècle où l'architecture est progressivement devenue un objet de production industrielle avec son « design » et ses formes affranchies des forces et des structures, produit de consommation avec une esthétique soumise aux modes, modernes, postmodernes, high-tech, etc., jusqu'au triomphe actuel des « grands couturiers » dans une société du spectacle où l'architecture ne s'adresse plus aux hommes, habitants, usagers et citoyens, mais à des consommateurs abstraits et innombrables, spectateurs d'un « art » qui ne les concerne plus. Ce qui lui fera dire que « La mode est une des formes de la décadence et de la médiocrité. »

C'est ainsi que l'œuvre de Fernand Pouillon nous interroge sur le sens et la place de l'architecture dans notre société. Cette société qui, à force de célébrer dans ses œuvres la technique, la forme, l'image pour elles-mêmes, jusqu'à la dématérialisation, en perd sa raison et son sens, et en oublie qu'elle est une société d'hommes, faite par et pour les hommes, et non un élevage industriel de poulets, une société de numéros, anonyme, rationnelle et technocratique qui ne sait plus que compter. L'architecte d'aujourd'hui n'a-t-il pas oublié d'être ce « maître d'œuvre » qui fixe les justes proportions de l'ouvrage, cet homme « mesure de toute chose », responsable devant les autres hommes de l'œuvre bâtie, de sa solidité, de sa commodité, de sa beauté ? N'a-t-on pas oublié ces hommes, humbles parmi les humbles, qui bâtissent nos maisons, sans y laisser leur trace, ni leur nom, et dont la générosité perdue dans le « marché » illimité, reste sans écho, sans reconnaissance, au point qu'ils peinent aujourd'hui comme hier à se loger eux-mêmes ? N'a-t-on pas oublié enfin, depuis que les uns construisent pour les autres qu'ils ne connaissent plus — producteurs d'une part, consommateurs de l'autre —, les plus modestes, ceux à qui les logements dits « sociaux » sont destinés, ceux qui ne pouvant choisir doivent se satisfaire de ce qu'on leur donne — « le sordide » disait-on dans les années cinquante — quand tant d'autres sont à la rue. Car l'expression finalement qui se dégage de l'architecture de Fernand Pouillon, dont les formes atteignent à l'impersonnalité des grands styles, est moins l'expression d'un homme, que celle d'une communauté humaine, œuvrant, sous sa direction, pour elle-même. Et la générosité, le sacrifice, la fierté partagée par tous ceux qui y contribuèrent est empreinte aujourd'hui encore et pour longtemps dans l'œuvre même, dans sa dignité et sa grandeur sensible, accessible à tous, une « œuvre humaine » pour une société humaine.

Stéphane Gruet



Exposition jusqu'au 30 octobre
Humanité et grandeur d'un habitat pour tous
Fernand Pouillon, architecte

Fernand Pouillon et la « bataille du logement » à Alger (1953-57)

Exposition réalisée par l'AERA et le CAUE31 avec l'association Les Pierres Sauvages de Belcastel
Commissaire : Stéphane Gruet, architecte, philosophe
Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la Forêt (1955-1963)

Exposition réalisée par le Pavillon de l'Arsenal
Commissaire : Jacques Lucan, architecte, enseignant

Université / Parcours de rentrée

La Maison de l'Architecture est attachée dans ses actions et de différentes manières à souligner, diffuser et accompagner la production d'architecture.

Les présentations de projets rendent visibles, nous instruisent, nous interrogent, projettent notre regard dans la production aujourd'hui, dans notre région.

Lieux de recherche et de renouvellement permanent, les universités de Toulouse affichent la réalisation d'un certain nombre de projets récents et remarquables, cette exposition leur est destinée. Les œuvres présentées situées dans les campus du Mirail, de Rangueil, à Labège ou au centre ville sont les signes des mutations nécessaires de ces lieux d'enseignement pour satisfaire les nouveaux enjeux de recherche et de pédagogie.

La forme de l'exposition laisse une place majeure aux images, pour le plaisir, et dans un souci, avec les plans de situation, d'aménagement, les coupes, de pouvoir prendre la mesure de chaque projet avec détail et précision. Un texte a été demandé à chaque maître d'ouvrage et chaque maître d'œuvre : il nous intéressait à l'occasion de cette exposition d'approfondir cet état de question/réponse qui caractérise et lie un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre et fonde la réalisation d'un nouveau lieu.

La diversité des situations pour chaque projet est marquée par l'histoire des lieux : chaque campus porte ses exigences dans la recherche de cohérence, la gestion des entre-deux, et de façon plus ample l'ancrage territorial des architectures.

Les projets présentés portent tous un niveau de complexité de programme, de nombre de types d'espace, de natures de fonctions, ils associent souvent des lieux d'enseignement, de vie, de recherche. Comment constituent-ils chacun un tout formé de parties qui forment un tout ...

Du maître d'ouvrage nous avons souhaité connaître quels enjeux, quelles attentes, quels désirs d'architecture ont été valorisés dans le programme qui a conduit à ces réalisations. Nous nous intéressons à la nature des questions posées et sur la façon dont elles ont plutôt interrogé l'architecture, la culture, l'environnement, l'usager.

Des architectes nous avons voulu connaître la façon avec laquelle ils se sont liés à une demande particulière. Quelle est l'essence de la demande qu'ils ont transformée en point de vue, en idée, pour le projet à réaliser. Comment la nature du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre a développé la réflexion sur le sujet.

L'exercice ne manque pas d'intérêt : rechercher dans les mots les rencontres entre les acteurs : sont-ils restés des partenaires de voyage, le temps d'agir ensemble et de reprendre son chemin, sont-ils devenus des proches, des complices ? Les écrits ne le disent pas mais une attention plus poussée laisse percevoir des partages.

Chez l'un et chez l'autre, la conscience est urbaine, historique, symbolique, projetée dans le futur. L'enjeu urbain se ressent et se partage, les potentialités du site s'échangent et se traduisent en mots, et en tracé. A la préscience de l'un répond la révélation de l'autre dans un jeu de non dupes où l'on connaît sa place et son rôle : tour à tour et parfois en même temps.

Aux maîtres-d'ouvrage désireux d'offrir, de permettre, de constituer, de renforcer, de proposer, les architectes répondent qu'ils composent, recherchent, orientent, plantent, dialoguent, organisent, offrent, montrent, fluidifient, rythment, réconcilient : au plan symbolique, on note une transmission de l'offrande, voire de la mission d'offrir : on offre à son tour, mais pas la même chose : on offre ce dont on a conscience ou ce qu'on a révélé, et accepte de partager, quitte à garder aussi pour conserver le bénéfice de l'appropriation du travail de l'autre : j'ai une place, un rôle, une parole, mais les tiens me tentent aussi ; en offrant je sais ce que je fais. Par le dialogue, on se rapproche (évidence), on se tente aussi (une histoire commence).

Dans la pratique de tous les jours, on partage le besoin de clarifier, d'organiser, de fluidifier, de rendre lisible (visible ?) ; on apporte sa pierre à l'édifice en commençant par éclaircir et comprendre ; partons nous de la confusion, et devons nous traduire ? Désir de générosité, recherche d'un sens commun ; à quoi peut-on se raccrocher toi et moi ? A une ambition, à un site ? Est-ce contenu dans le programme ?

A l'autre (le maître d'œuvre) de s'approprier un ensemble, au premier chef symbolique, bien difficile à circonscrire tant il est constitué de notions multiples, à l'un (le maître d'ouvrage) de s'approprier à son tour un concept, une géométrie, une présence enfin, qui finira par s'imposer : ce faisant il lui revient le droit et le devoir de les revendiquer : entre nous l'esprit circule ! Maître d'ouvrage maître d'œuvre une histoire de passionnant / passionné

Véronique Joffre et Dominique Perset, architectes

ENSIACET, Labège



La construction de l'INP-ENSIACET devait constituer le premier élément physique, visible, positif, d'un équipement du domaine de la chimie, constituant un outil de formation et recherche de référence à Toulouse après l'explosion de l'usine AZF le 21 septembre 2001.

Le site choisi pour l'emplacement de l'INP-ENSIACET a été le campus de Toulouse Labège de 19 hectares. De par sa position, ses qualités paysagères et ses perspectives fortes d'évolution, ce site qui n'accueillait que quelques bâtiments dont beaucoup en friches, doit devenir un des trois grands pôles étudiants du Grand-Sud Est toulousain. Face aux forts enjeux actuels et futurs de ce site, dans un souci de penser l'aménagement du campus sur le long terme et au regard de son potentiel urbain et paysager (lac, plantations, vues), la future école se devait être une composante structurante du campus en étant la première phase de l'aménagement du site (en dehors des services centraux et de quelques services de l'INPT déjà installés).

Il était nécessaire pour l'INP-ENSIACET de renforcer l'image de son domaine d'excellence : l'effet vitrine de l'activité de recherche se devait d'être traitée avec intelligence et efficacité, plutôt que par des solutions trop voyantes et brutales.

La conception architecturale devait permettre le fonctionnement des équipes de recherche en évitant de cloisonner chaque unité de recherche l'une par rapport à l'autre, et en mettant à disposition des espaces de rencontre aisément utilisables et attractifs, notamment hors des locaux de recherche (caféteria, médiathèque, ...).

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Académie de Toulouse.

J'ai composé ce bâtiment comme le « bord » d'un site, le bord d'un « vide ». Ce bâtiment ne devait pas être un centre : le centre du paysage, c'est le « tapis vert » au milieu du plan masse. L'école est ainsi édifiée le long de cet espace collectif qui devient le cœur du Campus. J'ai orienté cet espace en considérant que le bâtiment de l'INP, au Nord Est devait être le point d'ancrage de la composition et que le bâtiment de l'ENSIACET n'était qu'un bâtiment secondaire. A partir de cela j'ai planté une ligne d'arbres, pour accompagner l'axe depuis son origine, en haut du terrain, jusqu'à l'horizon des collines au loin vers le Sud. Cela donne une dimension incroyable au site. Toute la façade est dessinée comme un jeu d'horizontales qui glissent le long du terrain et révèlent avec évidence la pente du sol, avec presque 5 m de dénivelé entre les deux extrémités de cette façade de 200 m de long.

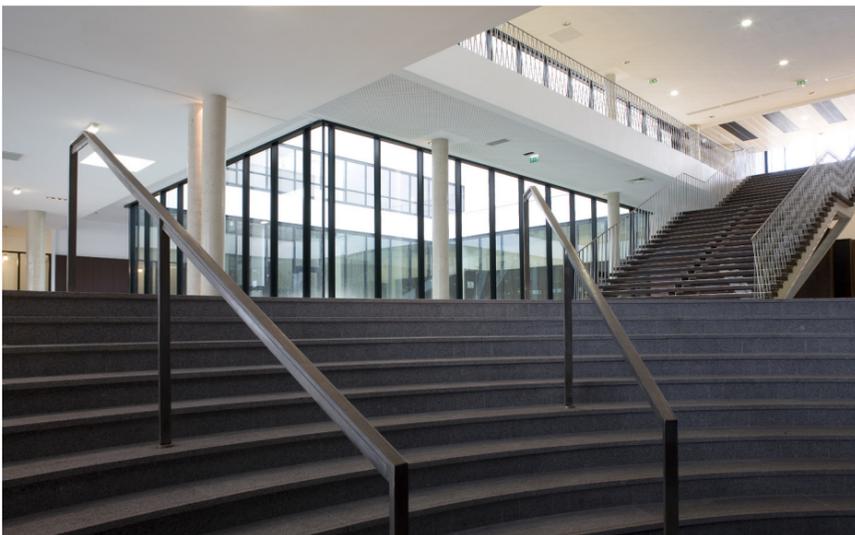
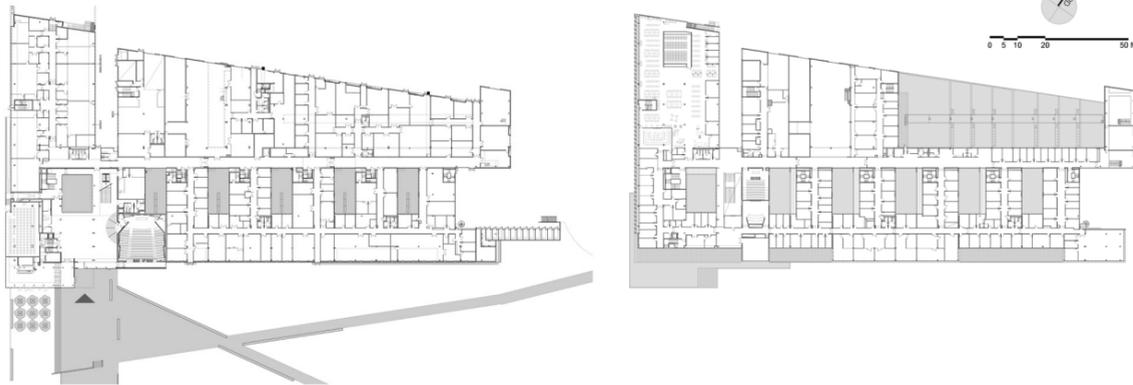
Le programme, qui demandait une entrée unique pour toute l'école, explique l'ampleur du hall qui va distribuer à la fois l'enseignement au Sud et la recherche au Nord. La recherche se développe vers le Nord à l'horizontale sur trois niveaux surmontés d'un énorme local technique linéaire, et l'enseignement se dresse au Sud sur 6 niveaux : la façade striée de grands brise-soleil verticaux en Ductal fait face, elle dresse sa poitrine comme un centaure vers la rocade afin de bien manifester la présence de cette école dans le paysage de Toulouse. La recherche se développe au contraire en « nappe » en mêlant éclairage par des sheds et par des patios régulièrement répartis.

Tous les espaces du bâtiment sont tenus par l'armature d'une grande ligne horizontale qui se déploie pour envelopper et contenir tout le volume construit de part en part du site.

Lorsque l'on entre dans le hall, on entre vers la lumière d'un patio situé au fond. Un grand escalier monte sur la droite vers un grand axe Nord Sud de 200 m de long que j'ai appelé la « rue de la recherche ». Elle traverse toute l'école depuis l'enseignement, à gauche, jusqu'à l'extrémité de la recherche, à droite. Cela constitue un repère clair et simple qui hiérarchise et ordonne tous les espaces pour les réunir dans une unité formelle et spatiale rigoureuse.

Ce bâtiment est conçu pour montrer l'horizon : il se retrouve partout, cadré par chaque fenêtre, pour « offrir » le paysage à chaque pièce.

Michel Rémon, architecte



La Fabrique Culturelle, Le Mirail



La Fabrique Culturelle doit répondre à des critères d'enseignement universitaire pour quatre spécialités artistiques (arts plastiques, danse, musique, théâtre) et permettre l'encadrement des activités pédagogiques requises à ce niveau d'enseignement.

Au sein de l'Université du Mirail, la Fabrique Culturelle doit assurer l'accueil régulier des pratiques culturelles estudiantines de nature associative pour les spécialités précédemment citées. Elle permet également la diffusion des créations des étudiants.

La Fabrique Culturelle doit prendre en considération le vivier de pratiquants qui existe aujourd'hui et créer des passerelles, fédérer et structurer l'ensemble des activités concernées.

A l'échelle de l'agglomération du Grand Toulouse, la Fabrique Culturelle est un lieu attractif de diffusion, vecteur d'événements culturels et d'animation pour un large public, en interne comme en externe.

La Fabrique Culturelle doit être une entité forte, lisible, dont l'identité est synonyme de marquage urbain et d'événements culturels. Tant pour les usagers que pour les visiteurs, la Fabrique Culturelle doit être attractive, agréable, être un lieu valorisant les pratiques culturelles à la fois accessibles et exigeantes.

A l'échelle du quartier, la Fabrique Culturelle est pressentie comme une porte d'entrée de l'Université et un lieu d'échanges entre la Ville et l'Université, ouvert sur et entre ces deux espaces.

Communauté Urbaine du Grand Toulouse - Setomip

La Fabrique Culturelle se trouve en bordure Sud de l'Université de Toulouse-Le Mirail sur une parcelle rectangulaire faisant partie intégrante du complexe dit Candilis. Le bâtiment participe au cadrage du parvis de l'entrée principale du site. Il joue le rôle de transition d'échelle entre l'Arche (bâtiment de grande hauteur très vertical) et le reste de l'Université (bâtiments de hauteur modérée très horizontaux).

Le parti d'architecture était de réaliser une architecture forte et puissante mais qui vienne compléter et dialoguer avec sa voisine (l'Arche) plutôt que d'être en rupture formelle et architecturale.

L'usage du béton brut a également pour but de prolonger l'Arche mais aussi l'Université Candilis et la période brutaliste des années 50 - 60. La grande liberté plastique de ses volumes rend compte de l'ouverture des activités artistiques du programme.

Le bâtiment se présente sous la forme d'un parallélépipède rectangle en béton creusé, sculpté. La peau du volume initial est constituée d'un béton gris texturé à la planche et les parties creusées sont peintes en noir mat. Sur la façade principale, dans ce volume vient s'insérer un tube en acier Corten qui renvoie à celui de l'Arche.

Le bâtiment est organisé en trois trames verticales juxtaposées qui ordonnent et clarifient le fonctionnement du bâtiment :

- la bande des circulations appropriables par les utilisateurs, est le lieu des expositions informelles. De même dimension, elle fait référence aux grandes circulations extérieures de l'Université.
- la bande servante qui contient tout le programme technique.
- les éléments du programme pédagogique desservis par la bande servante.

G.G.R. Architectes (Gouwy - Grima - Rames)

Bibliothèque de l'Université des Sciences, Rangueil



L'extension et la réhabilitation de la Bibliothèque Universitaire des Sciences était une opération majeure pour l'Université Paul Sabatier et pour les services de documentation interuniversitaire. La Région avait en priorité l'obligation de respecter le schéma directeur d'aménagement du campus de Paul Sabatier. Au delà des contraintes « techniques », la Région s'était donnée pour objectifs de respecter au mieux l'esprit architectural du campus, de garder la visibilité, l'élément de référence de la « tour bleue » de la bibliothèque, d'intégrer au mieux l'extension dans un campus aéré, « vert », et enfin de faire de ce projet une vitrine pour le réseau documentaire de l'Université d'où la façade traitée par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Autres enjeux pour la Région, valoriser les cibles liées aux qualités d'usage et en particulier aux confort climatique, acoustique, visuel, assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Enfin il convenait de mettre aux normes la partie ancienne, de permettre à chaque usager (étudiants, chercheurs) de trouver des conditions de travail qui lui conviennent, de moderniser la bibliothèque (documentation électronique), de permettre une utilisation optimale du fond documentaire.

Région Midi-Pyrénées

Concept

Le projet s'accroche au bâtiment existant dans le respect de la trame orthogonale du campus. C'est une boîte rectangulaire dont le volume supérieur en béton apparaît comme soulevé au-dessus du rez-de-chaussée entièrement vitré.

Les espaces de consultation sont organisés sur deux niveaux autour d'un vide central éclairé par des sheds. L'ensoleillement direct est évité. L'absence de cloisonnement favorise le libre accès aux fonds documentaires.

La particularité du projet réside dans le traitement des façades en béton photogravé qui fait apparaître des images en fonction de l'intensité lumineuse et du positionnement de l'observateur. Les images puisées dans la culture scientifique symbolisent les différents secteurs d'activité de l'université. Elles permettent la lisibilité immédiate de la fonction documentaire et culturelle du bâtiment.

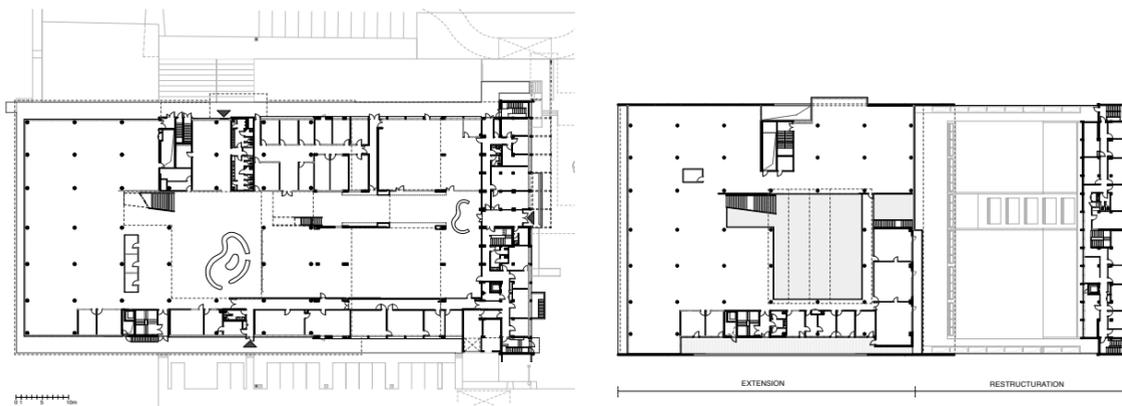
Procédés constructifs

La structure du bâtiment est en béton coulé sur place en dehors des façades en béton photogravé qui sont préfabriquées.

Le procédé consiste à placer en fond du coffrage une mousse néoprène qui fait apparaître des rainurages en négatif. La graduation chromatique du panneau béton est liée à l'ombre projetée dans la gravure plus ou moins importante, d'où sa perception en fonction de la lumière.

Les châssis vitrés restent de construction classique en dehors de la «boîte de verre» suspendue au-dessus de l'entrée qui est en 1/2 VEC avec un détail spécifique qui vise à minimiser l'impact visuel des profilés haut et bas.

Espagno-Milani, architectes



Bureaux de l'UFR STAPS, Rangueil



Le programme prévoyait la construction de deux nouveaux équipements sur le vaste site paysager du campus universitaire. Le premier, destiné à abriter les bureaux de l'UFR Staps, s'élève à l'arrière du bâtiment des années 1960 et de son amphithéâtre, qui devient le cœur de la nouvelle composition. Ces locaux propriété de l'Université Paul Sabatier restent utilisés par l'UFR STAPS et le SCUAPS.

L'objectif de l'opération était de réaliser un ensemble de locaux permettant la pratique du sport afin d'augmenter la capacité d'accueil des équipements de l'Université Paul Sabatier, et de créer des locaux annexes à vocation sportive et pédagogique, susceptibles d'améliorer le fonctionnement général des équipements existants.

La Communauté Urbaine du Grand Toulouse souhaitait offrir aux composantes amenées à utiliser les équipements sportifs, une meilleure qualité d'accueil des usagers et un outil pédagogique performant adapté aux modes d'enseignements actuels.

Communauté Urbaine du Grand Toulouse

Dans les sites en constante évolution, construits sur plusieurs décennies, l'architecture de « l'écoute » doit plus qu'ailleurs fonder la réflexion des nombreux architectes appelés à y œuvrer.

Ici l'architecture ne peut y être atypique, c'est-à-dire abstraite. Elle doit absorber les caractéristiques du milieu pour les développer comme une sorte de land.art.

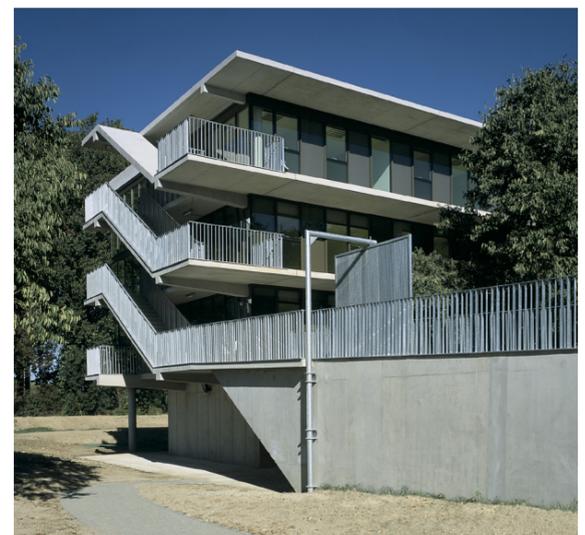
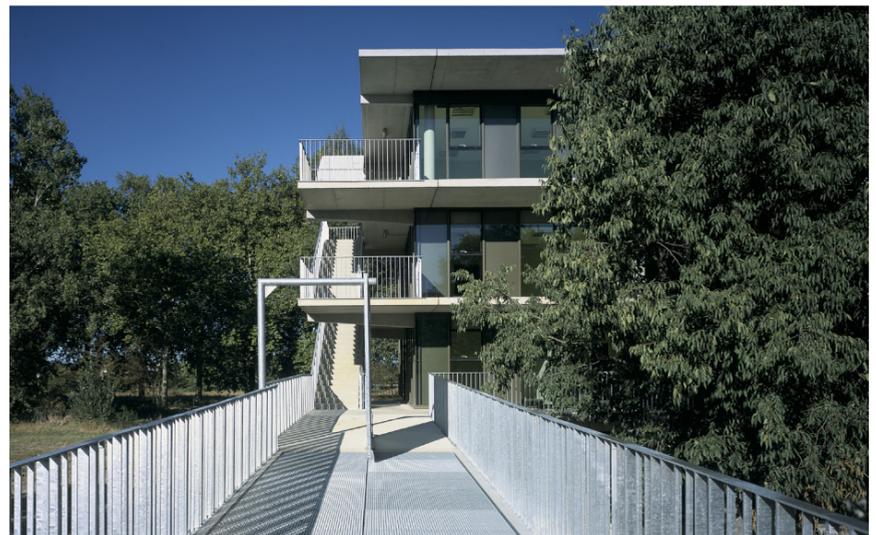
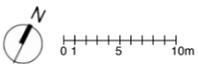
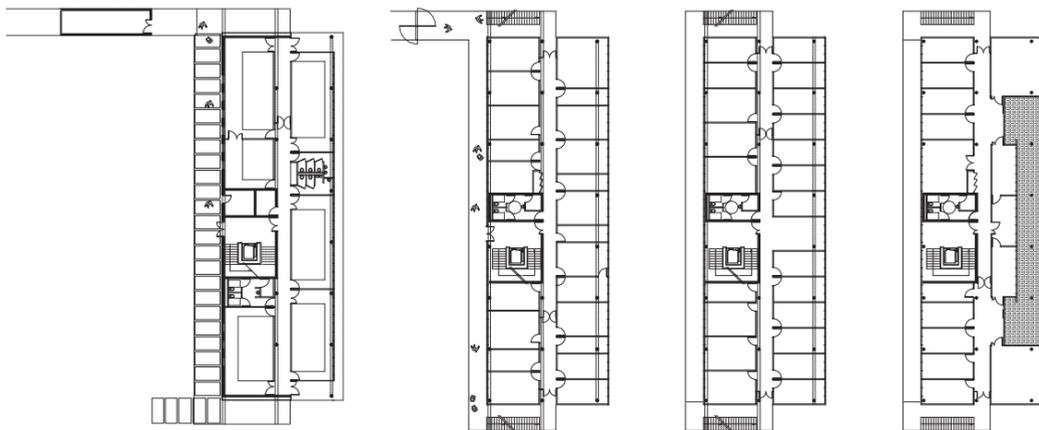
C'est de cette « culture du lieu » qu'est né le projet du pôle sportif de l'université Paul Sabatier à Toulouse.

En lisière de l'Université, le long du canal du midi et de son double alignement de platanes centenaires, le nouveau bâtiment de bureaux et salles de cours de l'UFR STAPS est calé rigoureusement sur le gabarit du siège primitif de l'UFR STAPS construit dans les années 60, pour composer avec lui un ensemble unitaire nouveau.

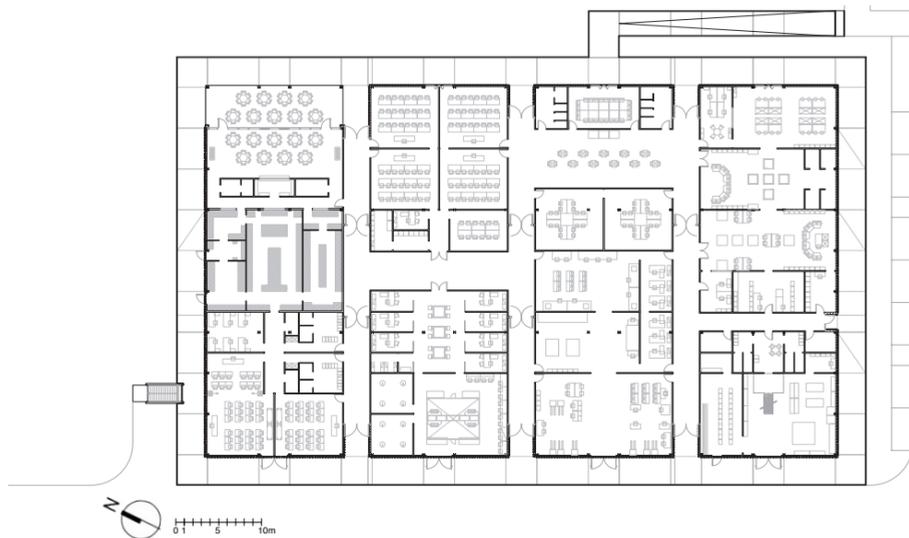
Le jeu des accès à des niveaux décalés, des passerelles, des rampes et des escaliers extérieurs assure la continuité avec le campus.

Les strates des planchers en béton découpent le volume monolithe de verre et d'acier dont la tonalité générale reprend celle des frondaisons du canal qui viennent s'y refléter au gré des heures et des saisons.

Agence Munvez-Castel-Morel



Halle technologique de l'IUFM, Rangueil



La Région Midi-Pyrénées, depuis de nombreuses années, s'est largement investie dans le développement de l'enseignement supérieur. Ainsi, lors des réflexions menées pour l'élaboration du Plan U3M et plus particulièrement du CPER 2000-2006, ses priorités ont été le renforcement du potentiel régional, toujours dans un souci d'aménagement du territoire, la restructuration et l'extension du patrimoine universitaire devenu insuffisant et inadapté aux besoins contemporains de l'enseignement supérieur, l'amélioration des conditions de vie étudiante. En tant que Maître d'ouvrage d'opération d'enseignement supérieur, la Région Midi-Pyrénées a toujours souhaité répondre aux attentes des utilisateurs mais aussi appliquer ses objectifs en matière de construction.

Opération indispensable pour l'IUFM, ce projet de construction de Halle Technologique correspondait à l'esprit de mutualisation des équipements souhaité par la Région pour l'ensemble de ses compétences.

L'enjeu était là aussi de proposer des équipements performants en terme de modularité d'espaces et de flux techniques, de mettre à niveau les installations techniques des filières technologiques lourdes de l'IUFM pour les formations de professeurs mais aussi pour les étudiants sur un même site, à usage interuniversitaire. Les enjeux d'intégration dans le campus de Paul Sabatier, de respect du schéma directeur mais aussi de visibilité pour l'IUFM et les autres composantes ont fait partie des objectifs de réalisation de cette opération pour la Région.

Région Midi-Pyrénées

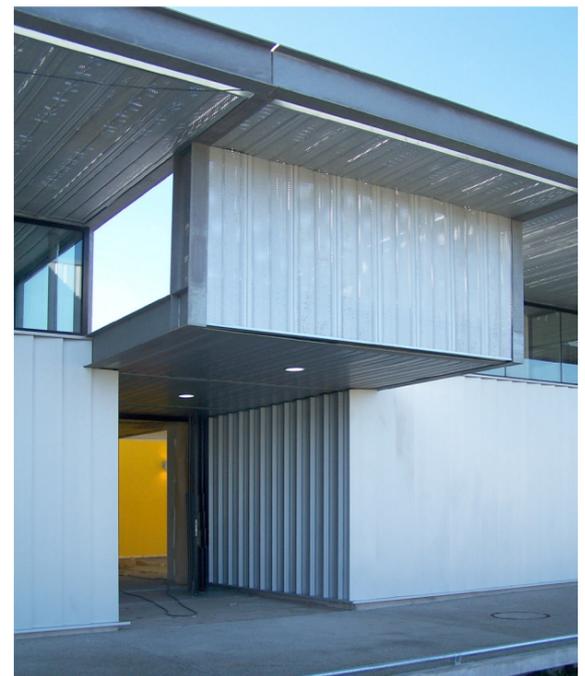
Le projet de la Halle explore l'idée d'un mono-espace, réalisé à partir d'une plateforme et d'un toit, qui abrite de façon libre et modulable tous les éléments du programme, et articule les diverses filières technologiques de l'IUFM et de l'AIP, dans une organisation de « village horizontal » constitué d'un réseau de rues, de places, et de blocs-ateliers.

Plateforme, Toiture et Blocs constituent ainsi les dispositifs essentiels du projet, pensés chacun dans une autonomie de leur rôle spécifique. Associés dans le projet, dans un principe de superposition par strates horizontales, cette indépendance de leurs fonctions, dissociées pour ne pas entrer en conflit les unes avec les autres, permet une grande souplesse d'organisation des activités.

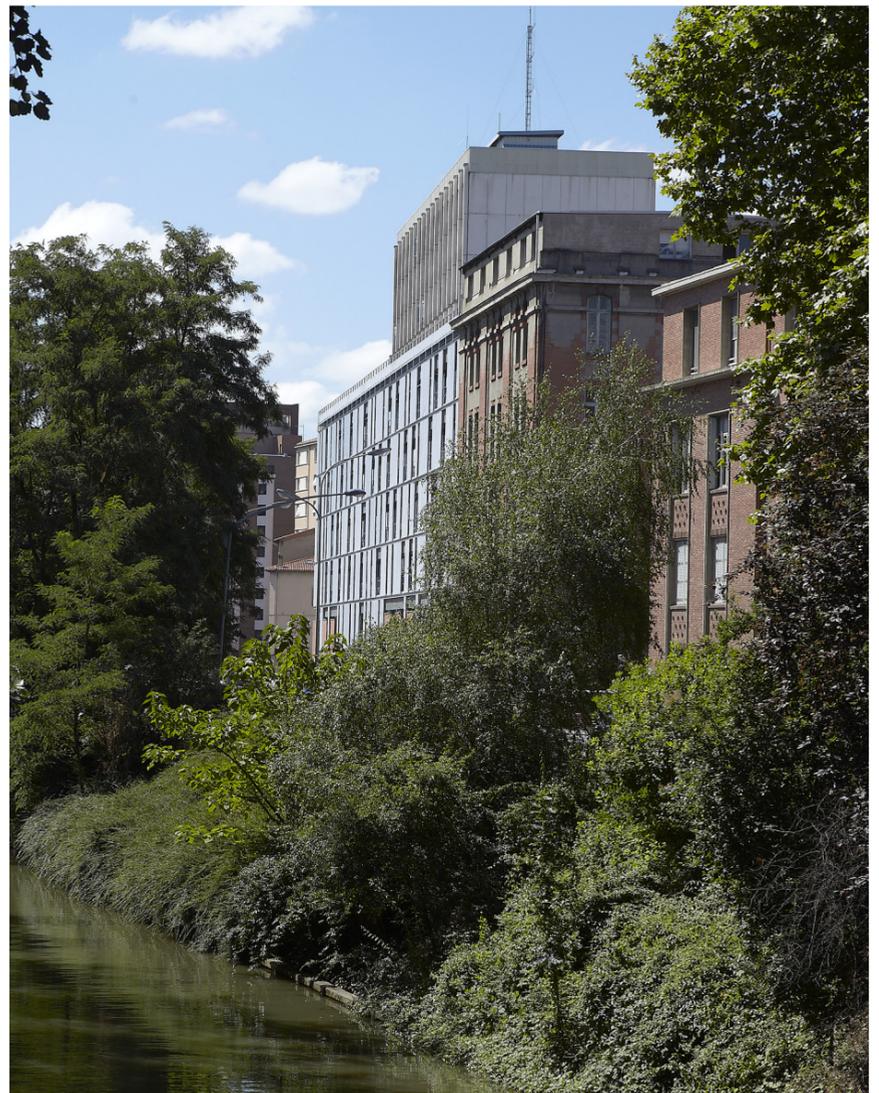
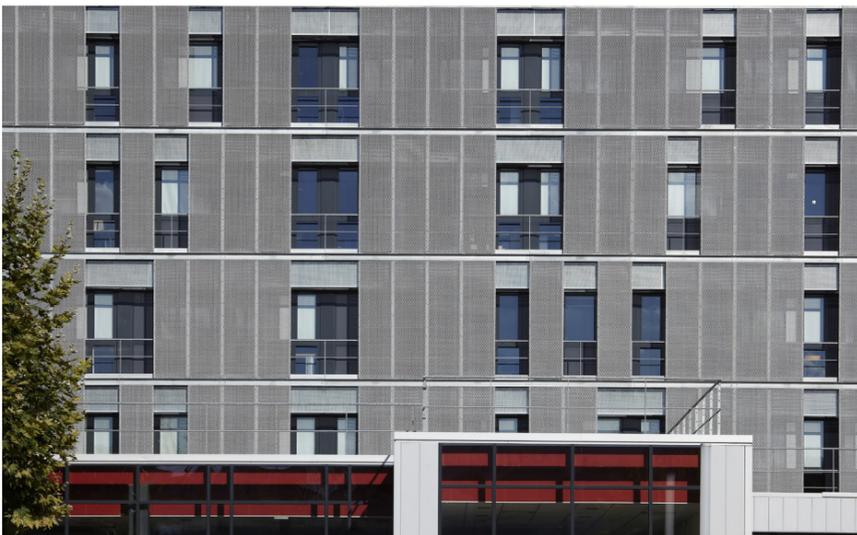
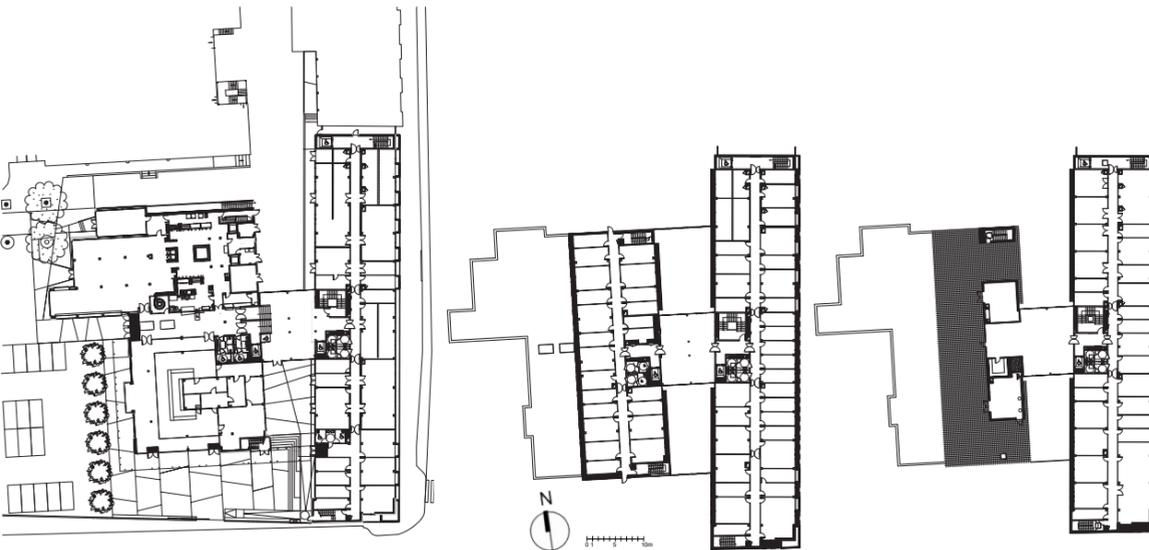
La corrélation de ces 3 éléments, destinée à générer un maximum de possibilités d'utilisation, organise une structure globale, constructive, spatiale, fonctionnelle, qui associe de façon minimale, mais avec simplicité et rationalité, le programme et sa forme architecturale. Le projet de la Halle, est avant tout le projet de sa toiture. En amont de toute hypothèse d'organisation, en amont de toute réflexion constructive, le toit est la condition première du projet. Il est l'image de la Halle, il est le contenant de son « village technologique », il est la résolution de sa problématique d'unité par la densité. C'est parce que le toit construit cette dialectique d'une couverture qui tout à la fois abrite et éclaire, que la Halle est en mesure d'organiser cet extrême rapprochement de ces différentes activités, dans une unité de lieu qui devient par la même le « catalyseur des rencontres et des échanges » souhaités par le programme.

L'organisation intérieure de la Halle vise l'adéquation d'une clarté formelle des espaces, mettant en valeur la correspondance des dispositifs de coupe avec l'organisation du plan, structuré autour des notions de lisibilité et d'autonomie des départements d'enseignement, de flux et de relations de proximités dans leurs usages, de position et de répartition sur la plate-forme de la halle. Les notions de transformations internes des départements, et/ou de changements de leurs destinations, nous ont conduits à considérer que la structure qui les abrite doit, elle aussi, être libre, changeante, et modulable. Ainsi, la grande halle relève d'un principe de plan libre conçu dans une dissociation complète du système structurel et des systèmes d'enveloppes et de cloisonnement des espaces intérieurs.

360° architecture (M. Bekkoucha, L. Gaudu)



Laboratoires de recherche de l'ENSEEIH, Saint-Aubin

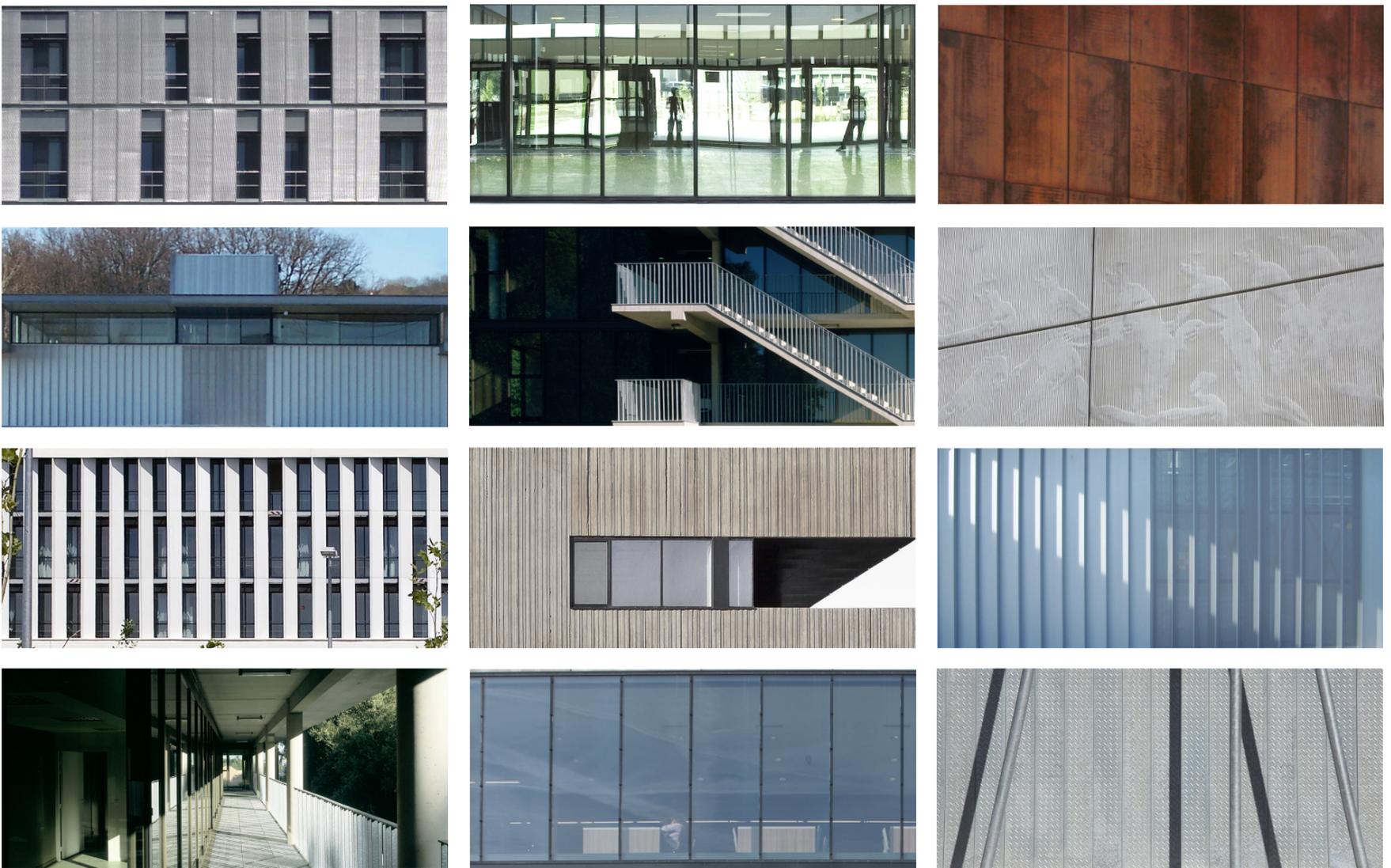


Inscrite depuis plus de 100 ans dans le paysage scientifique toulousain, l'ENSEEIH (Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications) présente son tout nouveau visage et offre des conditions de recherches désormais optimisées, et toujours en plein centre ville. On aurait pu croire en effet que la modernisation de ses laboratoires de recherche soit l'occasion d'intégrer les campus universitaires situés aux abords de la ville. Son maintien au cœur de Toulouse ne saurait cependant être le fruit d'une nostalgie, mais bien celui d'un choix délibéré matérialisant les liens entretenus depuis si longtemps par la ville rose avec la vie universitaire et ceux, moins anciens mais tout aussi probants, qui l'orientent plus particulièrement vers la recherche scientifique. Comme tout parti pris, celui-ci a eu ses propres exigences qui ont conduit le Conseil Général à tenir compte de l'environnement exceptionnel que constitue la proximité du Canal du Midi. Monument classé au patrimoine mondial de l'humanité, l'œuvre de Pierre Paul Riquet a assurément influé sur la conception du bâti, notamment en termes d'alignement, conjuguant fortement entre elles les qualités urbaines, paysagères, environnementales et pédagogiques nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Au final, le Conseil Général est heureux d'avoir pu inscrire dans le patrimoine architectural de Toulouse une infrastructure totalement renouée, parfaitement intégrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir. Ainsi une osmose s'établit-elle entre les reflets du Canal sur les espaces vitrés et ceux du bâtiment sur la surface de l'eau laissant présager un climat propice aux travaux de recherches. Puissent tous ceux qui fréquenteront ce lieu se sentir invités sinon au voyage tout au moins à porter leur regard plus loin et à poursuivre le chemin ouvert par les défis de notre temps : tel est bien le pari architectural réalisé par le Conseil Général à l'intention des élèves, des professeurs et des chercheurs de l'ENSEEIH.

Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

L'extension de l'ENSEEIH suppose la création d'une identité propre et forte de la « recherche » et en même temps la gestion efficace des échanges enseignements / étudiants / recherches. Naturellement, le pôle Recherche s'organise autour d'un « espace rencontre » – bâtiment Passerelle – qui distribue l'accès de chaque laboratoire. Véritable artère de communication, ce bâtiment central assure les liaisons mécaniques verticales et intègre des salles de réunion. Au rez-de-chaussée se greffent la restauration et la vie étudiante. Les nouveaux bâtiments sont conçus en continuité du bâti existant et en alignement le long du boulevard Léopold Escande, permettant de ne pas rompre la linéarité urbaine sur le Canal du midi. Les volumes du nouveau bâtiment se minimisent à mesure que l'on pénètre en cœur d'îlot, permettant d'ouvrir celui-ci à un maximum d'ensoleillement et de perspectives. Le bâtiment se retourne sur la Rue Sylvain Dauriac marquant l'angle et répondant visuellement à celui de la Tour Radio conservée. Sur le plan de l'expression architecturale, l'ensemble des bâtiments de recherche est traité avec des façades en double peau afin d'assurer une protection solaire optimum malgré une orientation Est / Ouest dominante. Cette double peau en métal déployé enveloppe le bâtiment et forme une protection, un écran, qui reflète le passé, et aussi affirme un projet incontestablement orienté vers l'avenir. Le nouveau bâtiment s'exprime dans un registre assez strict relatif aux bureaux et laboratoires qui intègrent ces bâtiments. Le traitement vertical aléatoire des panneaux formant la double peau apporte une dynamique, une animation, renforcée par les changements incessants de lumière tout au long de la journée, créant ainsi un échange, un dialogue avec le canal. Des piles en terre cuite de taille similaire à celle des piliers de la Tour Radio rythment le rez-de-chaussée de la façade et traitent, comme une évocation réfléchie et mûre, la jonction du nouveau bâtiment avec le bâtiment conservé.

Atelier Dominique Alet, architecte



Crédits photo - ENSIACET : © atelier Michel Rémon / Fabrique Culturelle :
© Jean-Guilhem Redon et Sylvain Mille / Bibliothèque de l'Université des
Sciences : © Hervé Abbadie / Bureaux de l'UFR STAPS : © Philippe Ruault
/ Halle technologique de l'IUFM : © 360° architecture / Laboratoires de
recherche de l'ENSEEIH : © Jean-Claude Meauxsoone



AVIS ET RÉACTIONS SUR LA « RECAP » PROPOSÉE PAR LA VILLE DE TOULOUSE

La Ville de Toulouse a souhaité faire évoluer les procédures de concertation de projets en amont des dépôts de permis de construire, pour « répondre aux attentes multiples en matière de développement durable ».

A cette fin, le service du DROIT DES SOLS a été chargé d'organiser deux fois par mois des réunions RECAP mettant en présence des porteurs de projets — maître d'ouvrage et maître d'œuvre — avec des élus en charge des questions d'urbanisme, du logement et de l'environnement, des élus de quartiers, ainsi que les représentants qualifiés de la DIRECTION DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE. Le cabinet du Maire dispose également d'une représentation de plein droit en RECAP.

Le CROA.MP, informé en avril 2010, au moment de la mise en place des premières RECAP, a pu constater à regret n'avoir été convié qu'à entériner cette procédure plutôt que de participer à une réflexion préalable. Il a cependant immédiatement porté le débat au sein de la profession, organisé des rencontres entre architectes et accepté une présentation et un échange sur le sujet, à L'îlot 45, le 13 juillet dernier, avec Messieurs BENYAHIA ET VIGNERES.

Peut-on dégager une ligne directrice parmi les diverses réactions de la profession, et tenter de dégager un positionnement commun ?... C'est l'objet de ce compte rendu.

Les architectes sont les premiers concernés par la qualité de la production architecturale et urbaine. Ils ne peuvent être que sensibles au souci exprimé par la Ville de Toulouse au sujet de cette qualité de production, mais peuvent aussi légitimement s'inquiéter d'une éventuelle volonté d'« exercer un contrôle » qualitatif de leurs propositions (situés de fait entre les attentes d'une commande particulière et les intérêts généraux de la collectivité, ils peuvent encore légitimement redouter d'être au carrefour des inconciliables).

Pêle-mêle, voici quelques interrogations et ambiguïtés exprimées par la profession et qui doivent être levées :

- 1- comment faire pour qu'il s'agisse de concertation et d'échanges, et non pas d'examen de projets, voire de jugement de la qualité architecturale ?... Avec quelles compétences et quels moyens l'analyse des projets doit-elle et peut-elle être menée par la ville ?...
- 2- la collectivité ne doit-elle pas réfléchir seule en amont aux orientations fortes et aux attentes qu'elle souhaite voir prises en compte ?... Cela ne revient-il pas à dire qu'il faut compléter les documents réglementaires par des schémas d'orientations, quartier par quartier ?... (si besoin, avec l'aide de compétences externes associées)
- 3- la qualité des uns sera-t-elle celle des autres ?... Qui l'arbitrera ?...
- 4- faut-il installer une concertation sur des dossiers aux contenus de définition proches du permis de construire, ou bien, ne doit-on pas rechercher la concertation le plus en amont possible, sur des dossiers de faisabilité et/ou d'esquisses simples ?...

Sur les questions qui précèdent, les architectes praticiens répondent généralement :

- préférer des concertations le plus en amont possible avec présentation de dossiers de faisabilité dont les documents graphiques simples (plan masse, coupes) sont suffisants pour juger des emprises et des gabarits.
- considérer que la qualité relève davantage d'un contenu « à venir » dans le projet c'est-à-dire d'une note d'intention écrite, illustrée par des croquis, des détails, des références ainsi que décrivant des orientations techniques sommaires, plutôt que d'artifices 3D pouvant être trompeurs.
- apprécier que les attentes et orientations urbaines aient été définies en amont par la collectivité et souhaiter ne pas être les seuls en situation de proposer des solutions urbaines (ils rappellent que dans le processus complexe d'obtention d'autorisation administrative pour construire, ils sont engagés « à risque » en présentant des travaux non rémunérés).
- considérer que l'arbitrage rendu à l'heure actuelle par le maire adjoint à l'urbanisme, Mr Daniel BENYAHIA, serait utilement renforcé par la présence d'un architecte conseil de la Ville, professionnel compétent et indépendant.

Sur l'ensemble de ces points, les professionnels de l'architecture pourraient être satisfaits, si la procédure restant ouverte, pouvait faire l'objet d'évolutions significatives.

Pour ma part, je considère qu'un progrès très substantiel existe par rapport aux anciennes CEP, la possibilité de défendre oralement et d'expliquer les projets étant données aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre.

Vincent DEFOS DU RAU, architecte

Pourquoi une mission RECAP (Réunion d'Examen et de Concertation des Avants-Projets) ? Quel projet pour la commune ?

Dans le cadre de la loi SRU, conformément à l'article 123-1 al. 2 C. urb. le projet d'aménagement et de développement durable est la traduction de la politique locale d'aménagement et ceci à l'issue d'un diagnostic. Messieurs Marc Vignères et Daniel Benyahia sont venus nous présenter une procédure mise en place par les élus et le service d'urbanisme de la Ville permettant de dialoguer sans contrainte sur les projets d'une certaine importance dans le périmètre de la communauté urbaine. Se présenterait à cette réunion l'équipe constituée de l'architecte et de son maître d'ouvrage.

L'architecte doit observer dans sa mission les différentes contraintes urbaines, le programme de son client et réaliser un projet harmonieux, pertinent et cohérent dans son site. Après 5 années d'études, un diplôme reconnu par l'état, un stage professionnalisant, une formation continue, il est concevable de penser que les architectes sont préparés pour le dialogue avec les clients, les usagers, les élus dans le but de concevoir et réaliser leur projet.

Nous sommes toujours prêts à débattre avec les acteurs de la Ville, mais pas dans ces conditions. Même si la consultation de cette commission n'est pas obligatoire, elle est en passe de le devenir sous la pression des maîtres d'ouvrage publics ou privés qui voient là l'opportunité de connaître l'avis des élus sur le projet qu'ils initient. La présentation à des élus nécessite des documents compréhensibles par tous. C'est là que le bât blesse. Les Maîtres d'ouvrage sont-ils prêts à rémunérer ces documents de présentation ? Les initiateurs de cette commission ne devraient-ils pas s'en préoccuper ?

Une autre solution consisterait à préciser les éléments du PLU de manière à encadrer en volumétrie, matériaux, couleurs, voiries, etc... la ville de demain. Des documents d'urbanisme précis, concertés devraient permettre les permis déclaratifs en toute sérénité...

Tous les partenaires de l'acte de construire sont prêts à aider les élus dans cette démarche. Nous préférons un partenariat à ce jugement régalien.

Danièle DAMON, architecte

FORMATION

Réhabilitation et le diagnostic technique du bâti *

Le marché de la réhabilitation est un marché important pour les architectes. La technicité des solutions à envisager et le respect d'une réglementation de plus en plus contraignante doit amener l'architecte à s'informer et à se former afin d'aborder ce marché. Bien sûr, la demande de réhabilitation thermique est en augmentation. La loi cadre, issue du Grenelle de l'environnement, prévoyant à terme que tous les bâtiments existants soient, comme les bâtiments neufs, économes en énergie. Cependant, le risque de dénaturer le patrimoine existe et la réponse apportée par l'architecte se doit d'intégrer une approche multicritères afin d'arriver à une optimisation économique et technique des solutions proposées au maître d'ouvrage. De plus, le risque de provoquer des désordres du fait de l'utilisation de systèmes ou de matériaux incompatibles doit amener l'architecte à rester vigilant quant à la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. La réponse architecturale et technique devra souvent être plus « large » que la demande initiale du maître d'ouvrage. Les travaux sur le bâti ancien, en devenant plus complexes, rendent la présence de l'architecte indispensable tout au long du projet : de la programmation à l'exécution des travaux. Cette formation propose un apport et un partage des connaissances spécifiques tant réglementaires que techniques à ce type d'ouvrage.

La formation abordera :

- les matériaux de l'habitat ancien, leurs pathologies principales et une approche, par l'exemple, de diagnostic structurel des maçonneries en élévation et des planchers
- les techniques de diagnostic et de consolidation des planchers bois par l'exemple, à partir d'exercices pédagogiques tirés de notre expérience
- le respect des réglementations spécifiques au bâti ancien comme la RT2007
- les diagnostics obligatoires établis pour la vente ou pour la location, leurs limites et les compléments indispensables dans le cadre d'une étude de réhabilitation
- des exemples de pathologies et de mise en cause de la responsabilité des architectes

Maurice CARADANT, Ingénieur INSA - Architecte DPLG, Professeur associé à l'INSA Toulouse, Enseignant à l'école d'architecture de Toulouse, Expert près la Cour d'Appel de Toulouse

* 2 jours de formation, 5 & 8 octobre 2010, 1200 euros Net de taxes
CIFCA - ENSA de Toulouse et MC Formation Blagnac

Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges*

Comment aider le concepteur à maîtriser la nouvelle complexité de l'habitabilité

Le développement de la notion d'autonomie des personnes en situation de *déficience permanente ou transitoire* nous renvoie aujourd'hui à la question de l'accessibilité et de l'usage des ouvrages, aujourd'hui trop souvent négligée, voire occultée. Il est ici question de traiter tout type de déficience *globalement* : nous devons prendre en compte l'ensemble des composants du *genre humain* et de *nos modes de vie* lorsque nous concevons un bâtiment, un espace urbain ou un service. Il s'agit d'associer cette question au principe de *durabilité*. L'habitabilité contribue à définir le développement durable. Lui sont associées des notions typiques, difficiles à instruire pour un concepteur : extension de lieu, partage d'espace, modularisation en cours de vie, évolutivité, etc....

Alors, comment faire ? Comment maîtriser la complexification croissante de la conception architecturale ?

En disposant de nouvelles méthodologies fondées sur la *Résolution de Problème* et utilisées en ergonomie lors de conception de bâtiment tout comme lors de conception de processus industriels.

Nous proposons d'enrichir la boîte à outils des concepteurs (architecte, urbaniste, ingénieur) mais aussi des maîtres d'ouvrage en charge des programmes et des projets. Ces méthodes sont rendues directement applicables dans le cadre de la formation dispensée les 21, 22 et 23 octobre 2010 par le CIFCA.

Corinne ARGENTY, Conseil en Ergonomie et Facteur Humain depuis 1998 - Spécialisée en Psychologie Cognitive, et Ingénierie de la Connaissance (méthodologies innovantes applicables aux structures de métiers) - Responsable pédagogique de cette formation

* 3 jours de formation, 21, 22 & 23 octobre 2010, 890 euros Net de taxes
CIFCA - ENSA de Toulouse

Calendrier des formations ouvertes à partir d'octobre 2010

Inscriptions, informations et programme : www.polearchinformation.org

Pôle-Cifca - 83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31106 Toulouse - Tél : 05 62 11 50 63

Libellé de la formation

Dates

Organisme et lieu de formation

Coût pédagogique

Pratique des marchés privés et des marchés publics 2 jours de formation par module	Module 1 : 7 & 8 octobre 2010 - Les fondamentaux Module 2 : 21 & 22 octobre 2010 - Pratique confirmée des marchés publics	CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros le module Net de taxes Inscription possible à un seul des modules
Fabrication du paysage et de la ville durables 2 à 3 jours de formation par module	Module 4 : 29 & 30 novembre 2010 Module 1 : 26 & 27 novembre 2010	CIFCA - ENSA de Toulouse	Les 4 modules : 2070 euros Net de taxes
Habitat durable (*) 2 jours de formation par module	Module 1 : 14 & 15 octobre 2010 / Module 2 : 4 & 5 novembre 2010 / Module 3 : 25 & 26 novembre 2010	CIFCA - ENSA de Toulouse	Les 3 modules : 1540 euros Net de taxes
Cycle de 6 conférences sur les équipements sportifs : de leur programmation à leur réalisation(**) 1 jour par conférence	26 novembre 2010 - Thème : Les équipements sportifs frein ou vecteur du développement durable ? Dates des prochains thèmes : 25 mars 2011 - 27 mai 2011	CIFCA - ENSA de Toulouse et CNFPT	40 euros par conférence ou 180 euros pour le cycle Net de taxes Tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi) 10 euros/conférence
Formation OPC 2 modules de 2 à 3 jours de formation chacun	Module 1 - Nouvelle pratique professionnelle de la mission OPC - 21 & 22 octobre 2010 Module 2 - Gestion de Projet et planning PERT avec MS PROJECT - 17, 18 & 19 novembre 2010	MC Formation Blagnac	660 euros Net de taxes 1190 euros Net de taxes
Formation de coordination SPS, niveaux 1 & 2 Stage niveau 1 - 15 journées en 3 séances Stage niveau 2 - 12 journées en 3 séances	Niveau 1 : 11 au 18 octobre, 25 au 29 octobre, 15 au 19 novembre 2010 / Niveau 2 : 11 au 18 octobre, 25 au 29 octobre, 15 et 16 novembre 2010	MC Formation Blagnac	2600 euros Net de taxes 2100 euros Net de taxes
Colloque de formation continue : Le bâti existant et le patrimoine face aux nouvelles exigences 2 jours de formation	La Rochelle : 4 & 5 novembre 2010	CIFCA - ENSA de Toulouse et CNEAF***	600 euros Net de taxes
Approche de la programmation architecturale(*) 2 jours de formation	18 & 19 novembre 2010	CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros Net de taxes

*stage soutenu par la Direction générale des patrimoines

** stage réalisé en partenariat avec le CNFPT

*** Colloque réalisé en partenariat avec le CNEAF (Collège National des Experts Architectes Français)

Maison d'architecte : signer des contrats, c'est facile !*

Que nous manque-t-il pour signer, avec des clients particuliers, des contrats nombreux et correctement rémunérés ?

Une relation-client de qualité, une démarche commerciale efficace. Tout comme l'informatique ou la résistance des matériaux, cela s'apprend. Mais bien évidemment, on ne « vend » pas un architecte comme on vend un autre produit.

La formation « **Signer des contrats, c'est facile !** » a été créée par un architecte, pour les architectes qui veulent développer leur clientèle de particuliers. La pratique de **jeux de rôles vidéo** y tient une place essentielle, car en matière de relation-client, le **savoir-faire concret** prime sur le savoir théorique...

Jean-François ESPAGNO, architecte

* 2 jours de formation, 14 & 15 octobre 2010,
400 euros Net de taxes
CIFCA - ENSA de Toulouse



Ne privez pas plus longtemps vos clients de votre talent !

Commentaires de Fiches d'Appréciation des 3 dernières formations

- Th. F. Surpris, dans le bon sens
- Y.D. Excellent !
- C.F. Formation très enrichissante
- B.L. Bon animateur - très transférables à notre situation pour obtenir de nouveaux clients
- B.P. J'ai beaucoup apprécié la dynamique de groupe qu'a générée Jean-François
- T. Sincérité et simplicité appréciées
- J.B. Stage très intéressant et intense
- S.R. Une formation qui aide bien à se révéler ; le plus difficile sera de faire tomber les mauvaises habitudes acquises. La confrontation avec les confrères est très positive. Une formation qui serait indispensable dans les Ecoles d'architecture...
- V.G. Excellent stage.
- G.R. Merci pour cette formation. C'est très complet, peut-être trop ! Je me demande si je vais adapter ma méthode à mon « style » : tout est tellement bouclé !
- S.P. Positif : l'aspect commercial dont on n'ose jamais nous parler. La « méthode » abordée est très intéressante !
- F.C. Les points forts : contenu de la formation, qualité du formateur, support vidéo (pratique)
- C.R. Jeux de rôles filmés et commentés « à chaud ».

RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU ET DU PARC DE SOULE, RAMONVILLE SAINT-AGNE (31)



Maitre d'ouvrage : **Commune de Ramonville Saint-Agne**
 Architectes : **Yves Ballot & Nathalie Franck**
 SHON : **1916 m²**
 Concours : **novembre 2009**

Ce projet social et culturel est pour nous l'occasion de créer une belle rencontre entre patrimoine et architecture contemporaine.

Nous avons souhaité maintenir les beaux murs en briques formant les différents enclos de cet ensemble et tirer parti au maximum de la réutilisation de ces espaces extérieurs pour répartir et distribuer les trois équipements comme demandé au programme.

D'autre part, nous désirons redonner une forte identité à ce patrimoine communal de qualité. Ainsi les éléments caractéristiques du château sont remis en valeur (échauguettes, toiture, façades initiales...). Les espaces extérieurs sont reproporionnés afin de renforcer les attributs de cet ensemble, constitués par la cour d'honneur au sud, la terrasse et le parc au Nord. C'est dans cette composition majeure que prennent place et sens les différentes composantes du programme.

Dans cet esprit, la démolition du petit bâtiment sans caractère contigu au pignon Est du château et la reconstruction de ce pignon offre plusieurs avantages :

- rétablir le pignon aujourd'hui sans qualité,
- offrir un nouveau dégagement vers le parc avec des vues sur son magnifique cèdre depuis les cours arrière et en particulier celle de l'école de musique,
- offrir un emplacement stratégique pour implanter le futur auditorium.

En effet, la position de cet équipement renforce la présence de cet ensemble socio-culturel sur le parc. Son dégagement sur l'espace festif de la prairie offre un potentiel supplémentaire d'animation et d'accompagnement des diverses manifestations.

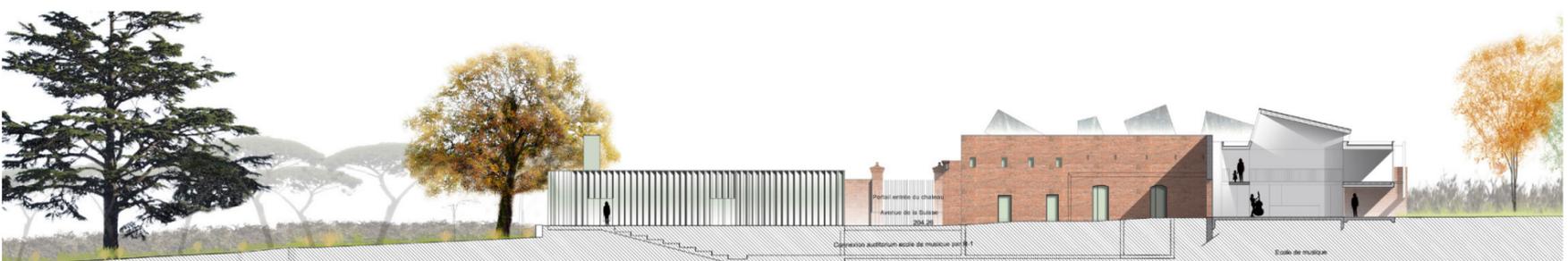
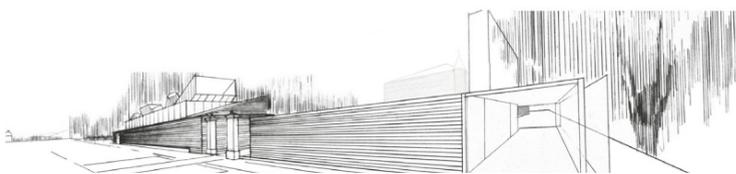
D'autre part, il constitue un repère avenue de Suisse.

La scène et la partie gradins sont enterrées afin de diminuer l'impact volumétrique au droit de l'entrée avenue de Suisse. La scène communique directement avec la salle ensemble et percussions ainsi qu'avec l'ensemble de l'école de musique par le sous-sol.

La réalisation du sous-sol est comprise dans la tranche ferme. En attente de la tranche conditionnelle, un jardin est aménagé sur l'emprise de l'auditorium.

Au final, le pôle animation installé dans le château rénové au centre, encadré par la Crèche des Coteaux et l'auditorium de l'École de Musique, tous rassemblés par le socle de la terrasse du château, forment un ensemble cohérent et représentatif sur le parc.

Au Sud, c'est l'allée axiale et la cour centrale du château qui articule les trois équipements.



Retour sur les Rencontres Départementales de l'Architecture 2009/2010

Novembre 2009 dans le Tarn-et-Garonne, avril dans l'Ariège et dans le Lot, mai dans l'Aveyron et la Haute-Garonne pour 2010 ... ces après-midis dédiés à la réhabilitation au sens large auront été une des actions marquantes et importantes initiées par le CROA Midi-Pyrénées.

Marquantes parce qu'il s'agissait d'organiser dans les différents départements des interventions d'architectes — par et pour des architectes — vers les donneurs d'ordre. *Importantes* parce que ces manifestations ont permis de concrétiser une véritable congruence entre l'Ordre et les différents Syndicats. Que ces deux instances apprennent à se côtoyer et que chacune, dans le profil même de ses attributions, ait su monter ces moments est sans doute un pas primordial.

Je ne reprendrai pas ici point par point chaque journée, cela appartient à ceux qui, sur le terrain, les ont organisées, mais il est certain que ces événements ont su atteindre leur objectif : créer du temps de réflexion sur un des débouchés majeurs de notre profession. Et la réhabilitation en est bien un si l'on considère que 60 à 80 % des futurs marchés, tous types confondus d'interventions (rénovation / entretien / mise aux normes / accessibilité, ...) tourneront autour de ce thème.

Nouveaux marchés, nouvelles forces : il nous faudra donc maintenant réparer, restaurer, rénover, agrandir, rafistoler et ce jusque dans les composantes urbaines qu'il faudra bien aussi remodeler, raccommoder, reprendre, étendre, pour rétablir aussi un peu d'humain.

Au même titre que l'on réhabilite un condamné, re-donner droit de cité à un bâtiment, lui donner une deuxième chance de jouer pleinement son rôle dans le plan général de la cité.

Même si cela n'a pas été le cas dans chaque département, mon idée initiale était que chaque architecte présente son projet. Une hantise semble habiter la profession : celle de servir la soupe à quelques-uns, de privilégier la starification, ... alors qu'au contraire, il me semble que plus les architectes prendront *localement* la parole, plus ils seront présents, plus se dissoudra cette crainte et notre légitimité en sortira renforcée.

S'approprier son projet, c'est aussi pouvoir, savoir en parler. Il existe une production locale forte d'un pouvoir d'émotion tout à fait roboratif, électrisant.

De ces journées, il en est ressorti plusieurs choses :

- Qu'il fallait initier un premier format et le 82 a servi de lancement : lancer le processus, inviter, recevoir, essayer de donner le tempo ...
- Que les architectes étaient présents mais d'autant plus s'ils étaient déjà regroupés et principalement syndicalement : on ne pouvait durablement construire ce projet que sur la présence d'un noyau, d'un réseau constitué et déjà communiquant.
- Que les projets étaient au rendez-vous avec les discours qui les soutiennent.

Que ce soit l'Ordre qui dans un premier temps ait initié cela est certes important, que cela ait été relayé par les Syndicats l'est tout autant mais au-delà de certaines postures que peuvent entraîner ces fonctions, —obligatoire d'un côté, volontaire de l'autre— le fait essentiel reste que l'ensemble de la profession se sente concerné. D'où l'idée de rééditer cela, sur d'autres thèmes, avec plus de maturité, avec un public plus étendu ... Etre, enfin, acteur et organisateur —et l'échelle du département prend ici tout son sens — d'une manifestation de notre pleine utilité.

Car, au-delà de ces journées, l'enjeu est aussi la réhabilitation de notre image. Homme ou Femme de savoir, il (l'architecte) se doit de montrer : montrer que sans lui, les choses seraient souvent plus banales, plus convenues et au travers des différentes prestations présentées ressortaient ce respect et cette compréhension du bâtiment initial. Simplement faire ressentir que la matérialité de chaque opération résulte d'une pensée au travail, d'une Culture.

Réhabiliter l'image de l'architecte ? Travail de fond qui doit nous permettre de propager une image de sérieux, d'exigence que nous nous imposons. Montrer que les architectes sont partie prenante de l'acte de bâtir, qu'ils sont acteurs nécessaires et indispensables.

Ressentie bien souvent comme une profession imposée et protégée par la loi de 77, serions-nous une espèce en voie d'extinction ? De la même manière que les ours blancs et les grizzlis, devrions-nous fusionner (avec qui, avec quoi ?) afin de créer une nouvelle espèce. Mutation, art de survivre ... Sommes-nous destinés à devenir des faiseurs d'images pour quelques montreurs d'ours, voués à gagner par ci par là quelques concours, ...

Renverser cette propension à se lamenter en une énergie communicative et communicante, voilà l'enjeu. Et cette prise de parole par les architectes en est un des moyens. L'on voit les premiers succès d'une veille juridique plus présente, plus mordante qui rappelle incessamment que nous sommes tout simplement là.

Par le biais d'une pluridisciplinarité bien gérée, par la mise en place de charte avec les donneurs d'ordre institués, l'établissement de convention avec le secteur privé, la diffusion d'une culture architecturale et une présence des architectes diversifiée (fonction publique, enseignement, administration, commissions), nous avons tous les éléments pour qu'existe pleinement la reconnaissance de notre entière nécessité.

Ne pas subir mais agir : si sur le plan ordinal nous pouvons aider à cela, nous aurons alors rempli une part de notre contrat moral.

*Louis Kieken, architecte
Vice-président du CROAMP*